## Royaume du Maroc

## Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies

Département du Commerce Extérieur

Direction de la Politique des Echanges Commerciaux



المملكة المغربية وزارة الصناعة، والتجارة قطاع التجارة الخارجية

## **AVIS AUX IMPORTATEURS**

Le Département du Commerce Extérieur porte à la connaissance des importateurs du Fil Machine relevant de la position douanière n° 7213.91.90.00 et du Rond à Béton relevant des positions douanières ns° 7214.20.90.00 et 7214.99.91.00, qu'une rectification de la répartition du contingent relatif aux dits produits a été opérée, suite à la vérification de certaines données et informations fournies par certains entreprises.

Les résultats de la nouvelle répartition sont publiés sur le site web de ce Département : http://www.maroc-trade.gov.ma

Le retrait des Demande de Franchises Douanières s'effectue auprès de la Division de la Facilitation et de la Règlementation Commerciale, 1 avenu Tadla, mabella, Rabat.